

ÉPILEPSIE(S)

LE SAVIEZ-VOUS ?



© jim - fotolia

500 000 personnes
en France...

150 000 qui résistent à tous
les traitements.

300 000 adultes stigmatisés
sur le marché du travail.

90 000 enfants concernés.

QUE FAIRE SI VOUS ASSISTEZ À UNE **CRISE D'ÉPILEPSIE ?**

Le moment de la crise d'épilepsie correspond à des décharges électriques anormalement élevées dans le réseau de neurones qui constitue le cerveau. Il s'agit donc d'une maladie **NEUROLOGIQUE**.

Selon la zone du cerveau concernée ou le type de crises, il ne s'agit pas de la même maladie ; il y a en effet **80 formes différentes d'épilepsie**.

PENDANT LA CRISE

- ▶ Ne bougez pas la personne.
- ▶ Protégez sa tête et écartez tout objet dangereux à proximité.
- ▶ Desserrez ses vêtements, retirez ses lunettes.
- ▶ Tournez-la sur le côté en « position de sécurité ».
- ▶ Si possible, notez la durée de la crise et restez avec elle.
- ▶ Ne mettez rien dans sa bouche.
- ▶ Regardez dans ses papiers s'il y a des consignes médicales.



APRÈS LA CRISE

- ▶ Rassurez la personne, parlez-lui calmement.
- ▶ Elle peut parfois présenter une confusion. Attendez qu'elle ait repris ses esprits.
- ▶ Ne lui donnez pas de médicament.
- ▶ Ne lui donnez pas à boire.



ATTENTION

DANS QUELLES SITUATIONS APPELER LES SECOURS ?

- Si la crise dure plus de 5 min.
- Si une 2^e crise survient.
- Si la personne s'est blessée.
- Si la personne est visiblement mal en point.

SAMU 15 - POMPIERS 18 OU 112

CONNaissez-VOUS L'ÉPILEPSIE ?

- ▶ L'épilepsie est une maladie mentale.

FAUX

C'est une maladie neurologique. Mais les symptômes et formes des crises font parfois croire à une maladie mentale, préjugé qu'il faut combattre.

- ▶ C'est une maladie à vie. **VRAI** & **FAUX**

Certaines épilepsies guérissent spontanément et d'autres peuvent être opérées, même si ce n'est pas la majorité des cas.

- ▶ Avec une épilepsie on peut mener une vie normale. **VRAI**

Sous réserve du respect de quelques règles d'hygiène de vie simples (éviter le manque de sommeil, le stress, l'alcool...) et d'une stricte observance du traitement, l'épileptique, dont le traitement est bien équilibré, peut mener une vie normale.

- ▶ Avec une épilepsie, on peut conduire.

VRAI & **FAUX**

Des dispositions légales précisent les conditions d'obtention du permis pour lesquelles l'avis du neurologue est indispensable.

- ▶ Avec une épilepsie, une femme peut avoir des enfants. **VRAI**

Une surveillance particulière sera nécessaire avant et pendant la grossesse.

- ▶ Avec une épilepsie, on ne peut pas exercer tous les emplois. **VRAI**

Certains emplois, compte tenu du risque, sont interdits aux patients avec épilepsie, mais ce n'est pas la majorité des cas.



Plus d'informations sur le site de la FFRE
www.fondation-epilepsie.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie, créée en 1991, est une Fondation reconnue d'utilité publique, entièrement dédiée à l'épilepsie.

NOS MISSIONS

▶ **Financer et promouvoir** la recherche sur LES épilepsies

La FFRE attribue chaque année des financements à des projets de recherche innovants présentés par des chercheurs et des épileptologues.

▶ **Démystifier l'épilepsie** dans les médias et auprès du grand public

▶ **Accompagner, orienter et épauler les patients** et leurs familles



NOTRE ORGANISATION

▶ Un Conseil d'Administration composé de professeurs, de chefs d'entreprises, des membres fondateurs et des représentants des Ministères de la Recherche, de l'Intérieur, de la Défense et de la Santé.

▶ Un Conseil Scientifique composé d'éminents chercheurs et cliniciens.

▶ Une équipe dirigeante aidée de bénévoles.



Pour plus d'informations, contactez la FFRE :

Tél. : 01 47 83 65 36

Mail : ffre@fondation-epilepsie.fr

et ear@fondation-epilepsie.fr

Pour en savoir plus sur nos missions et sur les actions que nous soutenons, consultez notre site Internet : **www.fondation-epilepsie.fr**

SOUTENEZ LA FONDATION

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie (FFRE) a besoin de votre soutien pour faire progresser la recherche et donner un espoir aux malades.

À QUOI SERVIRONT VOS DONN ?

- ▶ Aider les chercheurs à découvrir et comprendre les mécanismes intimes du cerveau afin de trouver de nouvelles pistes thérapeutiques.
- ▶ Concevoir de nouvelles campagnes de communication pour changer le regard sur la maladie.
- ▶ Poursuivre les actions pour une meilleure prise en charge des patients.



DE NOMBREUX AVANTAGES FISCAUX

- ▶ Reconnue d'utilité publique, les dons ou subventions versés à la Fondation vous offrent de nombreux avantages fiscaux.
- ▶ Renseignements : ffre@fondation-epilepsie.fr
ou ear@fondation-epilepsie.fr



Avec le soutien institutionnel du laboratoire UCB



Inspired by patients.
Driven by science.

Inspirés par les patients. Guidés par la science.

BULLETIN DE DON



FFRE

FONDATION FRANÇAISE POUR
LA RECHERCHE SUR L'ÉPILEPSIE

Complétez ce bulletin, renvoyez-le accompagné de votre don à

Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie
Hôpital Necker - Enfants Malades, Carré Necker porte N1 3ème étage
149 rue de Sèvres 75015 Paris

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal: Ville:

E-mail:

Téléphone (facultatif):

Date de naissance:

En application de la loi informatique et libertés du 6/1/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ou d'opposition à l'utilisation de votre adresse par des tiers.

OUI, je soutiens les actions de la Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie et je fais un don de :

20€ (6,80€*)

40€ (13,60€*)

75€ (25,50€*)

100€ (34€*)

150€ (51€*)

Autres€

*Coût réel après déduction de 66 % de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu imposable. Vous recevrez un reçu fiscal.

Je règle par :

Chèque postal ou bancaire à l'ordre de la FFRE

Prélèvement automatique

Si vous choisissez le prélèvement automatique vous vous engagez à soutenir de façon régulière la Fondation. Si cette formule vous intéresse, merci de nous adresser un RIB et de nous préciser le montant et la périodicité de vos prélèvements.

Vous restez libre d'arrêter votre soutien à tout moment.

Je souhaite recevoir des informations sur l'épilepsie, la vie et les actions de la Fondation, notamment sa lettre électronique.

Le cas échéant, j'accepte d'être contacté afin d'apporter mon témoignage sur la maladie.